

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remettant ce service des pesées à notre nouveau collègue, M. Victor Bohnet, de Sion, j'adresse ma reconnaissance et ma gratitude à tous les collaborateurs qui par leur ponctualité ont facilité ma tâche.

Romanel/Lausanne, le 19 avril 1962.

R. Bovey.

BIBLIOGRAPHIE

Neuzeitliche Weiselzucht de A. Ludwig-K. Maier Heidelberg, chez Fritz Pfeningstorff, éditeur à *Berlin-Lichterfelde* (West), Prix : DM 3.—.

C'est sous une forme d'une 4^e édition que cette publication sur l'élevage moderne des reines et leur conservation est présentée.

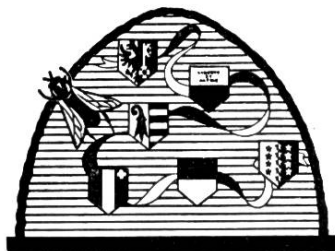
Les cinquante pages qui constituent cet ouvrage avec 19 illustrations, intéressent vivement le lecteur. Les résultats d'expériences laborieuses sont exposés de façon claire et pratique ; ils sont plus spécialement réservés à l'usage des petites et moyennes exploitations. Avec une ponctualité et une précision remarquables, l'exécution du travail est basée sur des principes solidement éprouvés.

Les expériences faites en Allemagne confirment bien dans leur ensemble la ligne de conduite qu'avec l'aide de la Confédération, les Suisses s'efforceront d'adopter. C'est bien l'abeille acclimatée à la région avec ses qualités de travailleuse et de robustesse qu'il faut élever, la question de race dans sa pureté et sa couleur étant secondaire. Sélection minutieuse des mâles, quelques procédés spéciaux, tel par exemple le marquage des reines à la naissance, retiennent l'attention. En éliminant tout ce qui est indésirable chez les reproducteurs, les auteurs sont d'avis que les stations de fécondation n'auront plus leur raison d'être, mais pour atteindre ce but, le chemin à parcourir en Allemagne est probablement aussi long qu'en Suisse.

Nous avons eu du plaisir à la lecture de cet ouvrage recommandé à ceux qui connaissent la langue de Goethe.

G. Matthey.

Cet ouvrage est à disposition à notre bibliothèque.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Aurèle Burren, 1884-1962

Le 24 mars 1962, à l'âge de 78 ans, décédait subitement au Locle, notre collègue et ami Aurèle Burren, apiculteur bien connu dans les Montagnes neuchâteloises.

On quitte son foyer au début de l'après-midi apparemment en bonne santé, le temps de jeter un coup d'œil au rucher encore enneigé puis de réserver quelques instants à l'obtention de quelques renseignements indispensables et voilà qu'en rentrant au logis, la porte à peine fermée, tel un éclair foudroyant un arbre, la mort inexorablement fait son œuvre.

Membre assidu aux assemblées et sorties organisées par la section, Aurèle Burren était l'apiculteur qui cherchait à travailler constamment avec la nature ; tout ce qui paraissait contraire à cette dernière était rigoureusement proscrit. Sous un abord un tantinet bourru à l'occasion, se cachait un cœur généreux.

Après avoir été un habile monteur de boîtes il eut la satisfaction, durant les dernières années de sa vie, de pouvoir réserver beaucoup de temps à l'observation de ses chères abeilles. Ce départ inattendu d'un des vétérans de la section sera regretté par de nombreux amis et collègues. A Mme Burren sa vaillante épouse si brusquement frappée, nous réitérons ainsi qu'à sa famille, au nom de tous nos membres notre sincère sympathie.

G. M.

Comptes rendus

Société d'apiculture de l'Orbe

Lors de notre assemblée générale d'automne, certains de nos membres s'étaient plaints que dans leur région, les agriculteurs, en général, n'observaient pas scrupuleusement les prescriptions officielles concernant les traitements antiparasitaires aux cultures et aux arbres fruitiers et qu'il en résultait ainsi un grand dommage pour les ruches. Afin de chercher à remédier dans une certaine mesure à cet état de choses fâcheux, notre section organisait à Orbe, le 28 mars, une conférence dont M. André Savary, biologiste aux Etablissements fédéraux de Changins s/Nyon, avait bien voulu se charger. Plus de deux cents convocations et une trentaine d'affiches placées dans les localités voisines de notre chef-lieu de district ne rallièrent malheureusement qu'une quarantaine d'auditeurs à cette manifestation dans laquelle le conférencier avec la plus grande compétence développa le sujet suivant : apiculture et traitements antiparasitaires. Intoxications d'abeilles en rapport avec ces traitements, toxicité des produits fournis par le commerce, moyens de prévenir les empoisonnements de butineuses et enfin articles de lois qu'un apiculteur lésé peut invoquer pour être dédommagé des dégâts qu'il a subis dans son rucher, consécutivement aux traitements en question. Malgré nombre d'appellations chimiques des plus rébarbatives, l'auditoire écouta avec intérêt M. Savary jusqu'au bout de son exposé qui fut suivi de nombreuses interrogations auxquelles le conférencier répondit de bonne grâce. Après quoi, il fut remercié chaleureusement par M. Martignier, de Vaulion, qui avait été l'initiateur de la manifestation.

G. S.

Société d'apiculture de la Veveyse

Le dimanche 1^{er} avril, et ce n'était pas un poisson d'avril ! notre société tenait son assemblée générale annuelle au Café de la Veveyse, à Châtel-St-Denis. C'est en présence d'une salle bien remplie, composée de dames et de messieurs, amis des abeilles, venus de toutes les régions du district, et du canton voisin, que le président, M. A. Pachoud, ouvrit la séance et souhaita à chacun la plus cordiale bienvenue.

Il rappela le souvenir des membres et parents de membres décédés au cours de l'année. Il y joignit celui de trois apiculteurs bien connus dans notre société : MM. Ridoux, Vorlet et Henri Joye, apiculteurs méritants et estimés. Une minute de silence fut observée pour honorer la mémoire de ces chers disparus. Un salut de bienvenue fut adressé aux nouveaux membres, qu'on souhaiterait plus nombreux, pour assurer la relève. Le recrutement incombe à tous les membres de la société.

Le secrétaire, Henri Liaudat, nous donna connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée. Fidèlement rédigé, il fut approuvé à l'unanimité. A son tour, notre argentier, Alfred Prélaz, nous donna connaissance des comptes, qui se soldent avec un bénéfice de 369 francs, grâce à l'esprit de solidarité des membres à l'occasion de l'achat du sucre en commun pour le nourrissement des abeilles. On procède ensuite au renouvellement du comité pour une prochaine période. Il est composé comme suit : MM. A. Pachoud, inst. retraité à Tatroz,

président, Charles Esseiva à Fiaugères, vice-président, Henri Liaudat à Châtel-St-Denis, secrétaire, Alfred Prélaz à Bossonnens, caissier, Placide Bossel à Besencens, Emile Monnard à Semsales et Maurice Frossard au Crêt, membres.

Le programme de travail sera fixé définitivement par le comité et adressé à chaque membre. Il comprendra des séances théoriques et pratiques et pour terminer, une course combinée avec la visite d'un rucher modèle. Belle activité pour les apiculteurs veveysans qui voudront en profiter.

La cotisation annuelle reste inchangée. Si l'année est favorable, ce que nous espérons, les membres sont invités à faire contrôler leur miel. Fournir un miel de première qualité est le devoir de chaque apiculteur digne de ce nom, et le meilleur moyen de lutter contre la concurrence étrangère.

Pour terminer dignement cette partie administrative, le président a le plaisir de féliciter un vétéran, Joseph Maillard à Fiaugères, pour ses 35 ans de fidélité à la Romande ainsi qu'à sa société. Il lui remet, avec le gobelet dédicacé offert par la Romande, le diplôme d'honneur de sa section. La partie administrative est terminée.

Un entracte de quelques minutes permet aux membres de fraterniser tout en dégustant le verre de l'amitié offert par la société.

Pour cette deuxième partie de séance, le président a le plaisir de présenter le conférencier du jour, M. Alfred Surchat, de la section de Marly — apiculteur chevronné. Il nous entretint des travaux de la saison au rucher : l'agrandissement des colonies, le montage et la pose des feuilles gaufrées, l'importante question de l'essaimage, furent les principaux points développés par le conférencier avec beaucoup de simplicité et d'à-propos. Des applaudissements nourris saluèrent la péroraison de cette très intéressante causerie et prouvèrent à M. Surchat qu'il avait su captiver son auditoire.

Une discussion très intéressante suivit. M. Prélaz, caissier, en profita pour remercier son ancien maître d'école, auquel il conserve toute son affection et sa gratitude. Ce fut une journée très fructueuse pour les apiculteurs présents. Nous souhaitons qu'elle soit suivie de plusieurs autres. Nous invitons tous les apiculteurs à répondre aux invitations que leur adressera le comité.

A. P.

Section Erguel-Prévôté

La société a tenu son assemblée générale le 18 mars, à Sonceboz, sous la présidence de M. Wiesmann. Il a souhaité la bienvenue à une septantaine de sociétaires et quelques dames. M. Liechti, secrétaire, ayant élu domicile au bord du Léman, se voit contraint de quitter son poste et le président lit le dernier procès-verbal qui ne donne lieu à aucune observation. La section compte 246 membres et n'occupe plus numériquement le premier rang de la Romande. Le comité s'est réuni deux fois pour s'occuper des affaires courantes. Les réunions de groupes à Plagne et Crémines accusèrent une belle participation mais ce ne fut pas le cas pour la rencontre de la Jurassienne à Saignelégier. Dès 1962, la cotisation est augmentée de 1 franc en faveur de la caisse centrale de la Romande. L'assemblée générale aura lieu dorénavant le troisième dimanche de mars. Au programme d'activité il est prévu deux réunions, à Cortébert et à Plagne ; les dates paraîtront dans le journal. Cette dernière localité hébergera l'un des ruchers d'expérimentation de la Romande et c'est un lieu de pèlerinage tout indiqué. Le président donne connaissance des sociétaires décédés en 1961 et prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire. Ce sont MM. Hofstetter, Bühler et Studer. Il relève aussi le nom de M. Emmanuel Farron, qui entre dans sa 100^e année, fut fondateur de l'Erguel-Prévôté, et en fut le dévoué secrétaire durant trois lustres. En l'absence d'un vice-président, M. Eicher se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier M. Wiesmann de son dévouement en faveur de l'Erguel-Prévôté. M. Eicher, caissier présente les comptes qui sont acceptés par l'assemblée. Ils accusent une fortune approximative de 6000 francs et le président exprime ses sentiments de reconnaissance

au trésorier qui depuis quinze ans gère sagement nos finances. En raison du décès de M. Hofstetter, vice-président, ce poste est à repourvoir et c'est M. Vuillot, de Plagne, qui accepte d'assumer cette charge. Quant au secrétariat, il sera confié à un membre du comité. M. Bandelier, de Sornetan, fonctionnera comme sous-inspecteur pour les districts de Moutier. Sont nommés délégués à l'assemblée de la Romande : MM. Wiesmann, Henzi, Boillat et Anklin, inspecteur des ruchers. Le président remet les distinctions aux anciens membres : Mme Bohnenblust, de Saint-Imier, reçoit de la Romande le plateau pour un demi-siècle de sociétariat ; Mlle Landry, de La Heutte, M. Moser, de Malleray, M. Biegler, de Sonceboz, M. Suter, de Reconvilier, entrent en possession du gobelet ; le diplôme est remis à MM. Krum, Boillat, Hofstetter, Hauri, Wiedmer, Bourquin, Horrisberger, Grossert, Gautier, Burri, Bühlmann, Juillerat et Born. A l'imprévu, le président recommande d'observer le délai ultime du 15 décembre pour le versement de la cotisation de 11 francs ; après cette date tout sociétaire est considéré comme démissionnaire et occasionne de sérieux ennuis administratifs. Depuis le mois d'avril 1961, la caisse des épizooties du canton de Berne assume l'assurance de la loque et de l'acariose moyennant une prime de 10 ct. par colonie. Concernant l'assurance du noséma, la question est à l'étude. Les inspecteurs ayant fait de désagréables expériences avec la caisse noséma recommandent la suppression de cette assurance.

Le président clôt l'assemblée en remerciant les participants, leur souhaitant un bon retour et une récolte plus favorable que celle de 1961.

G. S.

Convocations

Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture

En raison des votations cantonales, la date de l'assemblée des délégués doit être différée d'une semaine. Elle est donc définitivement fixée au samedi 12 mai 1962, à 14 h. 30 à l'Hôtel Terminus à Delémont.

Le président.

Société d'apiculture La Broyarde

La dernière assemblée générale a vu le procès-verbal et le rapport d'activité 1961 approuvés et le comité fut remercié pour son heureuse activité. Les comptes nous laissent un « joli » bénéfice et furent tenus exemplairement par notre dévoué caissier Robert Pochon. L'actif est d'environ 3200 francs, malgré les nombreuses charges de l'année dernière. L'assemblée se leva un instant pour honorer la mémoire de plusieurs membres décédés et particulièrement de nos amis Fortuné Ridoux et Robert Vorlet, conférenciers.

Le programme d'activité pour 1962 s'établit comme suit :

6 mai, dans la salle St-Joseph, à Estavayer, conférence de M. Savary, sur les traitements antiparasitaires et la biologie des abeilles. Cette conférence importante sera suivie du beau film suisse sur l'apiculture.

3 juin, 14 heures, à Mannens, visite de ruchers et conférence.

1^{er} juillet, à 14 heures, à Aumont, visite du rucher Mollard et conférence.

5 août, à 14 h. 30, à la Croix-Blanche, à Domdidier, grande conférence apicole de l'automne.

La cotisation annuelle de Fr. 12.— est votée à l'unanimité. L'inspecteur des ruchers donna un aperçu sur l'état sanitaire de nos ruchers dans le district et rappela l'offre du Département de l'agriculture pour des feuilles de Folbex à prix réduit, pour les membres.

M. Roger Cuendet nous présenta un beau film « Comment l'on devient apiculteur ». Ce fut très joli et bien commenté.

Le comité.

Société d'apiculture de la Sarine

Une conférence avec projection d'un film apicole est prévue pour le dimanche soir 13 mai 1962, à 20 h. 30, au café des Grands-Places, à Fribourg.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle, le 14 mai 1962, au local, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.
Sujet : La sortie de l'essaïm.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Le comité a fixé la sortie de mai au samedi 19. La « Lausanne » visitera le magnifique rucher-pavillon de M. Louis Roulet, président de la Centrale des miels, à Fontaines sur Grandson. La visite commencera à 15 heures.

Rendez-vous : Gare de Grandson à 13 h. 15.

Cours d'apiculture 1962

La Société d'apiculture de Lausanne organise à l'intention de tous les membre de la « Lausanne » et de la SAR, un cours complet d'apiculture, traitant de toutes les branches apicoles. Celui-ci comprendra 4 samedis après-midi (pratique et théorie) et 1 cours du soir (comptabilité). La finance d'inscription est de Fr. 5.—. Pour les inscriptions : *M. Gérald Maget, 45, chemin du Village, Lausanne 12.* Une circulaire vous sera envoyée avec le plan du travail.

Que tous les jeunes et moins jeunes s'y inscrivent, on apprend à tout âge, surtout en apiculture !

Contrôle du miel

Pour éviter tout retard, celui-ci se fera aux dates suivantes : 15 juin, 15 juillet et 30 août. S'adresser suffisamment à l'avance à *M. G. Humair, 10, route de Genève, Lausanne.*

Le comité.

Société d'apiculture « La Broyarde » - Activité de l'année 1961

Au terme d'une année apicole, le comité de section, tout comme l'apiculteur lui-même, donne un coup d'œil rétrospectif sur l'année écoulée pour en établir le bilan d'activité.

L'année 1961 restera pour les apiculteurs broyards, une année bien peu lumineuse. La récolte de miel a été si minime que nombre d'entre eux n'a pas daigné rester fidèle à la section. Nous regrettons leur départ et souhaitons qu'une année meilleure leur donne courage pour reprendre en main leur apier qui leur laisse malgré les revers, bien des satisfactions et des heures inoubliables de délasserment.

1959 avait été pour notre section l'année du concours cantonal des ruchers.

TARIF DES ANNONCES ET ABONNEMENT

Les annonces coûtent :

PAGES DE COUVERTURE : $\frac{1}{4}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES : $\frac{1}{4}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-
 $\frac{1}{16}$ Fr. 7.50.-. Ces prix s'entendent nets. Petites annonces : maximum 3 demi-lignes plus file de séparation. Fr. 1.- la ligne et .-50 le filet.

Les annonces doivent parvenir à M. Gassmann Louis, à Courrendlin, J. B jusqu'au 16. Après cette date, la parution n'est plus garantie.

Abonnement

Suisse : Fr. 7.50

Etranger : Fr. 8.—

Chèques postaux II. 1480

13 de nos membres avaient affronté le jury présidé par M. Fortuné Ridoux, secondé par M. G. Chassot, secrétaire et notre président M. H. Duc membre adjoint. Récolte : 8 médailles d'or et 5 médailles d'argent. Félicitations à ces courageux et braves apiculteurs. Je serais un ingrat, si je ne rappelais pas la mémoire de M. Fortuné Ridoux, décédé l'automne dernier Inclignons-nous bien bas devant la perte subie par nos sections, pour la Fédération cantonale fribourgeoise et la Société romande d'apiculture qui, toutes savent avec quel cœur et quel dévouement M. Ridoux mettait ses talents et ses connaissances à défendre leurs causes. Nul n'a su mieux le rappeler que M. Paul Meunier, président de la SAR en lui rendant un dernier et émouvant hommage le dimanche 8 octobre, au cimetière de Lentigny où M. Ridoux repose pour toujours.

Le concours de ruchers laisse à chaque section une facture que la caisse n'est pas toujours en mesure de supporter. Le comité de section, prévoyant, a chargé le caissier d'organiser une tombola auprès des membres. Ce fut un réel succès. Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement les généreux donateurs. Le pavillon des lots ne contenait que du miel. N'est-ce pas la meilleure réclame pour faire connaître le produit de nos ruchers ?

Le dimanche 12 mars 1961, le premier loto de la Société broyarde d'apiculture était organisé dans les salles de l'hôtel du Lion d'Or à Dompierre. Le pavillon des lots était un régal pour les gourmets. Nous tenons à rendre un témoignage de gratitude et de reconnaissance à tous les généreux donateurs qui, par leur dons en nature et en espèce, ont contribué à la réussite de notre loto. Nous remercions également toutes les personnes qui se sont dévouées pour son organisation ainsi que toutes celles qui y ont pris part.

Les visites de ruchers du 11 mai à Lully et du 11 juin à Léchelles ont été très bien fréquentées. Elles ont permis aux apiculteurs présents de découvrir dans un rucher un cas de loque et dans un autre de constater les résultats des traitements contre cette maladie qui peut rapidement anéantir nos ruchers.

Un cours d'élevage de reines a été organisé les 14, 21 et 31 mai au pavillon de notre vice-président, M. Louis Dougoud, à Dompierre, sous la direction de M. Henri Macherel de Fribourg. En éleveur avisé et compétent, M. Macherel tint en haleine durant des heures ses auditeurs sur le plan passionnant des problèmes apicoles : l'élevage des reines. Chacun de ses élèves, l'œil ouvert et l'oreille tendue n'a laissé échapper aucune de ses paroles, aucun de ses gestes. Nous croyons que chacun en aura fait son expérience ou du moins le fera cette année encore.

Le 8 juillet, une flèche rouge des CFF, partie de Cheyres, en direction de Estavayer-Payerne-Morat et récoltant sur son passage une septantaine d'apiculteurs — bourdons et reines — nous amena à Lenzbourg pour une courte visite du château historique et Bâle, but final de notre course. Après un dîner en commun, la visite du Jardin zoologique, du port et de la ville a été un régal pour chacun. La rentrée eut lieu par Delémont-Bienne où chacun a pu déguster le généreux verre de vin offert par la société et gardera de cette promenade un souvenir inoubliable.

Nos conférences du 26 mars et du 30 juillet ont été moins bien fréquentées que les autres manifestations. Le comité avait fait appel à des conférenciers de choix : M. Eugène Débieux, inspecteur des ruchers à Estavayer-le-Lac et M. Marcel Molleyres, notre président d'honneur, de St-Imier. Il est regrettable que nos membres n'aient pas daigné sortir de leur ruche pour récolter combien d'enseignements utiles à compléter leurs connaissances apicoles et techniques. Nous souhaitons que l'an nouveau leur redonne force et courage pour venir s'informer des progrès que la science nous apporte chaque année.

Les ventes de sucre que notre société offre chaque année à ses membres a été un record : env. 24 t. ont été livrées. Nous saisissons cette occasion pour adresser un vibrant appel à nos membres pour qu'ils souscrivent auprès de notre société leur commande de sucre. Vous n'ignorez certainement pas que sans les

sucres, la caisse ne pourrait pas faire face à ses obligations. Les prix avantageux devraient vous inciter à favoriser votre société d'apiculture. Nous insistons donc pour que chacun commande — selon ses besoins — le sucre qui lui est nécessaire.

La vente des boîtes à miel n'a pas eu le même succès que les années précédentes : ... manque de miel... pour les remplir.

L'année apicole de la *Broyarde* se termine par l'assemblée générale du 18 février à Estavayer-le-Lac. Notre secrétaire vous en donnera un reflet avec le programme pour l'année 1962.

R. P.

Le sensationnel nouveau couteau à désoperculer en acier spécial de haute qualité, inoxydable, **n'a plus besoin d'être chauffé**, remplace deux couteaux ordinaires, travaille deux à trois fois plus rapidement et aisément sans arracher les cellules et sans fondre la cire. Nombreuses références. Les capacités et qualités sus-mentionnées sont **garanties**. Couteaux avec lame de 21 cm., Fr. 18.— ; avec lame de 16 cm., Fr. 15.—. Seul vendeur :

Sylvain Pugin, fabricant, Marsens/Fribourg.

Reines 1962

A vendre, de mon élevage, reines sélectionnées garanties fécondées et éprouvées, marquées, de race italienne pure, jaune or. Prix : Fr. 11.—, cage et port compris. Livrables du 10-15 mai jusqu'à fin septembre. Rucher traité contre le noséma et l'acariose.

Reines croisées caucasiennes-italiennes, fortes récoltes, reconnues excellentes selon références. Prix : Fr. 11.—. Expédition pour l'Italienne, livraisons limitées pour la caucasienne croisée. Pour assurer une parfaite sélection de toutes les reines, la fécondation a lieu au col de Besazio, à 620 m. d'altitude. Pour toutes les commandes, adressez-vous à **Mirko Zariatti**, apiculteur-éleveur, **Besazio/Tessin**.



Les abeilles ne piquent plus

Vareuse « **Hermetic** », ensemble couvrant tête, nuque, bras, mains et corps jusqu'à la ceinture (voile grillage de verre ; élastique à la taille). **Nouveaux gants spéciaux en cuir extra-souple et lavable.**

Prix : Fr. suisses 23.—

Supplément pour pantalon serré à la taille et aux chevilles, complétant parfaitement l'ensemble « **Hermetic** »

Fr. 7.50

Retour accepté dans les 8 jours en cas de non-convenance.

OLLAGNON
ST-PAUL-EN-CORNILLON (Loire)
FRANCE



A VENDRE ruchers pour 8, 12 et 20 colonies suisses, facilement démontables, en pin de montagne.

U. Weber-Aeberhard,
Construction de ruchers
Eichmat/Riggisberg BE
Tél. (031) 67 45 66

Pour mai et juin, je dispose d'une certaine quantité d'**essaims naturels** de pure race italienne. Abeilles garanties saines. **Gnesa Innocente**, Cugnasco, Tessin.